

N° 27 - printemps-été 1998

LA REVUE DE L'IRES

**Mondialisation
et régionalisation
des économies**

numéro spécial

Globalisation, régionalisation et performances nationales

Numéro coordonné par EI MOUHOUB MOUHOUD

Présentation

La mondialisation des économies capitalistes développées n'est pas une nouveauté. Mais l'effacement sans précédent des frontières de circulation des capitaux liée à la déréglementation des marchés financiers depuis le début des années 1980 offre aux firmes multinationales des possibilités de localisation de la production et de financement de leurs activités productives quasi infinies. Dès lors la logique qui sous tend la mondialisation est celle des firmes et dépasse les nations et les Etats. Le cadre institutionnel qui en découle est forgé et façonné par leurs exigences comme le montre le récent débat sur l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement). Parallèlement, les Etats s'organisent pour former des blocs régionaux plus ou moins intégrés. Ces deux mouvements de globalisation et de régionalisation sont-ils complémentaires ou contradictoires ? Quels sont leurs principaux fondements respectifs ? Quelles sont leurs implications pour les Etats-Nations ? C'est pour tenter d'apporter des éléments de réponse à ces questions qu'un séminaire sur la mondialisation et la régionalisation des économies s'est tenu à l'IRES durant la période 1995-1997. Loin d'épuiser le sujet ou les problématiques, ce numéro spécial de la revue ¹ est le résultat de recherches sur certains aspects à partir d'une problématique initiale qui consiste à

1. Je tiens à remercier W. Andreff, J. Freyssinet, J.-M. Fontaine, M. Husson, J. Mazier, C.-A. Michalet, P. Petit, B. Théret, pour avoir joué le rôle de rapporteurs afin de sélectionner les papiers et de proposer des révisions qui ont permis leur amélioration. Les erreurs éventuelles sont évidemment de la seule responsabilité des auteurs.

placer au cœur du processus de mondialisation, les transformations structurelles des économies développées, en particulier la montée de l'importance des connaissances et des technologies dans l'économie.

Ce numéro aurait pu aborder les aspects d'actualité que sont la crise financière dans les pays émergents, l'intégration monétaire européenne ou encore le débat sur l'accord multilatéral sur l'investissement. Il aurait pu également proposer une analyse des problèmes de clause sociale dans le commerce international, lié au travail des enfants dans les pays du Tiers-Monde. Ce travail a été guidé par une problématique, qui fait l'objet d'une introduction dans ce numéro, de l'émergence de nouvelles modalités de division du travail dans et entre les entreprises dans le cadre d'une économie basée sur les connaissances et la technologie, conduisant à une structuration polarisée des espaces mondialisés. L'angle d'approche est essentiellement celui des changements structurels industriels, technologiques en particulier, celui du rôle des entreprises multinationales dans la mise en concurrence des territoires au Nord comme au Sud mais aussi le rôle des systèmes nationaux d'innovation dans la polarisation ou au contraire la décentralisation des processus productifs. Toutefois, sur ces problèmes d'actualité que sont la crise financière des pays émergents, on trouvera dans certains papiers des éclairages concernant les retombées de la globalisation financière ou encore des aspects relatifs à la fragilité du modèle de développement des nouveaux pays industriels d'Asie du Sud-Est.

La problématique initiale se place dans le cadre d'une économie fondée sur les connaissances où s'instaure une nouvelle division du travail entre les entreprises qui conduit les firmes multinationales, principales actrices de la globalisation, à opérer une sélection des territoires sur la base des compétences spécifiques. Les pays qui ne disposent que de facteurs génériques liés à des avantages comparatifs classiques ou naturels peuvent connaître un processus de marginalisation dans la mondialisation.

Les articles présentés ici apportent des réponses parfois différentes à cette problématique.

Catherine Sauviat, s'interroge, à travers l'analyse des services informationnels, sur la question de la composition des blocs de savoirs que recherchent les firmes dans l'espace mondial. Elle montre en quoi les firmes des services informationnels, en particulier les groupes anglo-saxons du conseil et de l'audit, contribuent à la diffusion de cette division du travail que nous qualifions de cognitive. En contrôlant un important potentiel privé de connaissances et de recherche-développement, ces firmes contribuent à la concentration du capital dans l'espace et à définir la globalisation non pas comme une extension ou une planétisation des échanges de marchandises et de capitaux mais comme une polarisation hiérarchisée et sélective des espa-

ces et des acteurs en mesure de fournir des blocs de savoirs complémentaires.

Si la logique des avantages coûts-comparatifs comme déterminant de la globalisation recule, elle ne disparaît pas pour autant complètement dans le processus de régionalisation. Ainsi l'article de Claude Pottier insiste sur l'importance des différentiels de coûts salariaux dans la formation d'un réseau de segmentation régionale des processus productifs entre le Japon et les pays de l'ASEAN et la Chine. Davantage que le simple résultat des effets statiques des unions douanières, l'intégration régionale serait d'abord le fait des investissements directs des firmes multinationales qui conduiraient à dessiner les contours de l'intégration productive. Cette division du travail prend de plus en plus l'aspect d'une décomposition intra-branche verticale des différentes qualités d'un même produit localisées dans différents pays en fonction des exigences des consommateurs et surtout des niveaux de revenus. Dès lors, bien que l'importance du coût du travail soit déterminante dans le cas des investissements japonais dans les pays de l'ASEAN les avantages coûts comparatifs des pays d'accueil doivent être combinés à l'argument de la taille du marché local ou régional (Chine, Indonésie). En outre cette logique ne peut-être durable, et les phénomènes de rattrapage technologique par court-circuitage ou encore de création des infrastructures nécessaires par les investissements des firmes japonaises d'abord selon une logique d'exploitation des différences de coûts du travail peuvent connaître des remises en cause rapides.

Ainsi l'article de Diana Hochraich sans traiter de la crise financière en Asie insiste sur les difficultés du modèle asiatique à permettre un rattrapage technologique solide. Le dilemme auquel ont à faire face ces pays est qu'il est difficile à la fois d'élargir le marché intérieur et d'opérer un solide rattrapage technologique.

Pour un autre pays inséré dans un processus d'intégration commerciale régionale, le Mexique dans l'ALENA, l'article de Stéphanie Treillet met en évidence les difficultés que ce pays rencontre dans cette libéralisation des échanges : on assiste à une modernisation ciblée et limitée à quelques segments de l'industrie automobile, de l'électronique et de la chimie. La spécialisation internationale du Mexique reste cantonnée d'un côté au secteur primaire (pétrole) et de l'autre aux segments liés aux Maquiladoras sans que ceux-ci aient produit de véritables effets d'entraînement sur le reste de l'industrie. Les faibles réserves de gains de productivité et l'incapacité à élever sensiblement le degré de compétitivité structurelle d'une part et l'hétérogénéité croissante de l'appareil productif accompagnée d'une faible diffusion du secteur exportateur vers les secteurs plus traditionnels d'autre part expliquent les limites de l'insertion du Mexique dans l'ALENA.

L'article de Dominique Redor aborde une question similaire mais concernant des pays en transition : comment les pays d'Europe Centrale et Orientale se sont-ils adaptés au choc de l'ouverture des échanges vers l'Union Européenne ? Bien que bénéficiant d'un niveau industriel initialement plus avancé que les pays analysés précédemment, leur insertion dans la division internationale du travail se fait encore suivant les anciennes spécialisations. Les adaptations que ces pays doivent subir pour passer à des spécialisations à plus forte valeur ajoutée nécessitent d'absorber non seulement les chocs classiques liés à l'ouverture commerciale mais également ceux de la transition vers le marché.

Les effets de la globalisation financière sur les performances nationales et la stabilité de la croissance sont également abordés à travers la maquette d'Angel Asensio. Contrairement à certaines thèses qui considèrent que la stabilité du change est à même d'assurer celle des grandeurs réelles (croissance, commerce, emploi), l'auteur défend l'idée que la rigidité du change nominal peut être une source de tension lorsqu'elle empêche l'ajustement du taux de change réel aux conditions réelles de la croissance comme cela semble avoir été le cas dans les exemples de la crise mexicaine de 1994 et de la crise asiatique en cours. L'auteur nous propose un modèle macro-économique qui permet d'apprécier l'apport de l'insertion dans la globalisation par le biais des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille et d'en déduire les règles de conduite de l'instrument monétaire. Il s'agit certes d'une maquette théorique mais elle est riche d'enseignements pour des pays émergents tels que le Mexique ou certains pays d'Asie. Les résultats montrent que l'efficacité des deux principales formes de financement globalisé de la croissance d'une économie est conditionnée par le choix de la politique monétaire. Si un pays ne peut adapter sa stratégie monétaire en fonction du mode de financement externe privilégié (IDE ou investissements de portefeuille) il subira plus ou moins difficilement les effets de la globalisation financière.

Enfin, dans la mesure où les fondements de la régionalisation sont davantage institutionnels que micro-économiques, il nous a semblé intéressant d'introduire une analyse historique et institutionnelle des fondements de la construction de l'Union européenne. Le papier de Mario Dehove insiste sur l'historicité des Etats et de leurs relations aux marchés et permet d'expliquer la formation des bloc régionaux, dont l'Union européenne semble la forme la plus inédite, autrement que par les processus mécaniques d'intégration des marchés et de leurs effets statiques ou dynamiques.